

association qui existe au Canada, à lire les journaux, et ce alors que de nombreux autres problèmes sérieux devraient attirer l'attention des journaux, de la radio et de la télévision.

J'écoutais les nouvelles, hier soir, et je constatais que très peu de renseignements étaient donnés à la population sur l'étude du problème du chômage à laquelle se consacre le Parlement. Cela m'a déplu énormément.

Pourquoi ce silence, cette complicité? Parce qu'en plus des trois pouvoirs que je viens de mentionner, le législatif, l'exécutif et le judiciaire, il existe un super-pouvoir.

Je continue la citation:

Si les trois pouvoirs—le législatif, l'exécutif et le judiciaire—sont les grands pouvoirs constitués de tout gouvernement souverain, il en est un autre, non catalogué comme tel, mais qui les dépasse tous les trois, et qui domine les gouvernements eux-mêmes.

Ce super-pouvoir, qui ne tient son autorité d'aucune constitution, et ne s'en soucie pas plus qu'un brigand pour l'exercice de sa puissance, c'est le pouvoir monétaire.

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir.

Il s'agit du crédit dont j'ai parlé hier, du crédit créé par le peuple, par les activités du peuple, qui est monnayé par des institutions privées et dispensé selon leur volonté.

... Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

Sans leur consentement, les gouvernements—ceux d'Ottawa, des provinces et des municipalités—doivent remettre à plus tard l'exécution de travaux publics utiles à la société, faute d'argent, faute de finance. Le super-pouvoir monétaire contrôle et domine les gouvernements élus par le peuple d'une façon démocratique, et ces derniers sont paralysés dans leurs activités.

Le pouvoir monétaire, c'est le pouvoir d'émettre l'argent et le crédit de la nation; le pouvoir de conditionner la mise en circulation de cet argent et de ce crédit; le pouvoir de déterminer la durée de circulation de ce crédit financier; le pouvoir d'en réclamer le retour à terme fixé d'avance, sous peine de confiscation de biens qui sont le fruit du travail des confisqués; le pouvoir d'assujettir les gouvernements eux-mêmes, fixant pour eux aussi les conditions de libération et de retour, exigeant comme garantie le pouvoir qu'ont tous les gouvernements de taxer leurs citoyens.

On leur prête, à la condition qu'ils aient le courage de taxer davantage le travailleur, créateur du crédit réel qui appartient à la nation.

Or, ce crédit financier, cet argent, c'est la permission de mettre en œuvre la capacité de production, non pas des contrôleurs, mais de la population du pays. Les contrôleurs de l'argent et du crédit, eux, ne font pas pousser une tige de blé...

Je demande à mes amis de l'Ouest d'aller voir si ceux qui contrôlent l'argent et émettent des crédits pour que fonctionne l'économie ont déjà créé une seule tige de blé ou réussi à faire pousser un seul grain d'avoine.

Les contrôleurs du crédit, et je continue la citation:

... ne produisent pas une paire de chaussures, ne fabriquent pas une seule brique, ne creusent pas un trou de mine, ne pavent pas un pouce carré de route.—C'est donc son propre crédit réel. Mais pour pouvoir s'en servir, il faut le consentement des contrôleurs du crédit; du crédit financier, qui n'est que l'inscription dans le livre de la banque de chiffres représentant la valeur du crédit réel de la nation.

La plume du banquier qui consent ou s'objecte à donner à des particuliers, à des compagnies, aux gouvernements, le droit de mobiliser les compétences, les bonnes volontés, les ressources naturelles de la nation, cette plume-là commande; elle accorde ou refuse; elle conditionne les permissions qu'elle consent; elle endette ceux, particuliers ou gouvernements, auxquels elle les accorde. Plume qui a la vertu d'un sceptre, entre les mains d'un super-pouvoir, du pouvoir monétaire.

Il n'y a pas pire tyrannie que celle du Pouvoir Monétaire: tyrannie qui se fait sentir dans tous les foyers, dans toutes les institutions, dans toutes les administrations publiques, dans tous les gouvernements.

Et d'où donc ce super-pouvoir tient-il son autorité? Les trois autres pouvoirs de gouvernement tiennent la leur de la Constitution de leur pays. Mais quelle Constitution a pu donner à un super-pouvoir le droit de tenir sous sa coupe les gouvernements eux-mêmes.

Pouvoir diabolique oui, mais qui s'est entouré d'une aura sacrée, à tel point que l'on cherche les causes des maux économiques et sociaux partout, excepté dans le fonctionnement du système d'argent et de crédit. Chercher ailleurs est permis; mais là, bas les mains, même celles des gouvernements souverains.

Il est défendu de chercher dans ce domaine-là!

Mais combien d'esprits qui devraient être les plus aptes à comprendre, à distinguer un système de domination d'un organisme de service, ont préféré se boucher les oreilles ou fermer leurs yeux, pour des raisons d'orgueil ou d'intérêts!

Pourquoi, monsieur l'Orateur, les moyens d'information ne donneraient-ils pas à la population l'information qui lui est nécessaire, afin de bien lui faire comprendre que les difficultés actuelles attribuables au chômage et aux malaises qui en découlent ne relèvent pas uniquement d'un contrat, d'une constitution écrite, mais résident dans le fait que notre système financier, ce super-pouvoir, n'est pas au service de la collectivité. Il me semble qu'il serait normal que les moyens d'information, très objectivement, fassent au moins écho aux propositions faites à la Chambre par ceux qui recherchent les moyens de solutionner ce grave problème, avant qu'il ne soit trop tard.

Hier même, à la Chambre, le chef du Ralliement créditiste (M. Caouette) a fait un exposé sincère et honnête de la situation et a proposé des solutions qui méritent non seulement d'être étudiées, mais appliquées, et la presse n'en fait aucune mention. Si le chef du Ralliement créditiste avait fait une bêtise ou une déclaration de nature à susciter un peu d'intérêt, à cause de son caractère insolite, on l'aurait publiée.

Je ne condamne donc aucunement les journalistes, qui sont à la solde d'une presse contrôlée et conditionnée, qui doit nécessairement conserver son emprise, car elle bénéficie des avantages de ce super-pouvoir monétaire.

Ce qu'il faut à la place de ce pouvoir, c'est un pouvoir monétaire institué par voie statutaire, de façon à mettre l'organisme monétaire au service de la communauté, comme le sont les trois autres que j'ai mentionnés précédemment.

Hier, le ministre du Travail (M. Mackasey) a dit, et avec raison, qu'il y avait dans les banques des quantités d'argent qui attendaient les emprunteurs. Mais là n'est pas le problème.

Je voudrais illustrer ma pensée en citant l'exemple de l'automobiliste qui, en traversant le parc des Laurentides, a une panne de moteur dont il cherche les causes et que quelqu'un découvre que le réservoir est vide. L'automobiliste est disposé à se rendre à destination, mais il manque d'essence. Il en arrive un troisième, le représentant du super-pouvoir monétaire, qui dit: Tu te trompes, et tu te